

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 FEVRIER 2021

Compte-rendu affiché le : 15 février 2021

Date de transmission en Sous-Préfecture : 16 février 2021

N° 21-02-10

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 février 2021

**OBJET :
Décisions du Maire –
Information du Conseil
municipal**

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance : 29**

Secrétaire de séance : Lydie THOLLOT

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Solange MORERE – Gilles GRANGIER - Mireille PAULET – Gérard ALLANCHE – Arlette PEREIRA – Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Christian BECUWE - Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ – Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET - Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI- Christine PALLEY – Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE – Céline BENNICI – Lydie THOLLOT – André HUBERT – Georges DUBESSET – Marie-Hélène BOUILHOL – Romain MONTELMARD.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Aurélié DESBREE à Romain MONTELMARD.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20210211-21-02-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/02/2021

Affichage : 15/02/2021



OBJET DE LA DELIBERATION :

DECISIONS DU MAIRE - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de la délégation reçue par Monsieur Philippe DENIS du Conseil Municipal par délibération du 16 septembre 2020 :

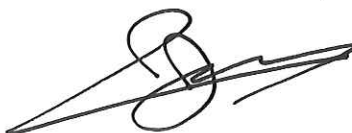
- Décision n° 2021/01 – Proposition ENEDIS acceptée pour le raccordement de l'Allée Laurent Portafaix pour un montant s'élevant à 33 270.12 € TTC.
- Décision n° 2021/02 – Convention de mise à disposition gratuite d'un matériel roulant (Nissan Vanette immatriculé AV779MV) par Saint-Etienne Métropole à la commune de Saint-Galmier, pour une durée de un an à compter du 1^{er} janvier 2020, renouvelable par tacite reconduction deux fois.
- Décision n° 2021/03 – Avenant de transfert à Loire Forez Agglomération de la convention pour la mise à disposition des locaux communaux du Pôle des services au Syndicat Mixte du Bonson.
- Décision n° 2021/04 – Convention de mise à disposition gratuite du local de l'Espace jeunesse au Val de Coise à AIMER LA VIE pour l'année 2021, pour deux samedis après-midi par mois.
- Décision n° 2021/05 – Convention de mise à disposition gratuite des locaux de l'Espace Jeunesse à RELAIS 42, du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023.
- Décision n° 2021/06 – Avenant n° 1 au contrat d'assurances SMACL pour la régularisation 2020 des véhicules à moteurs d'un montant de 724.22 € TTC.
- Décision n° 2021/07 – Convention avec Bulles de Poils pour la capture des chats sans propriétaire en vue de leur stérilisation d'une durée de un an à compter d 1^{er} janvier 2021.
- Décision n° 2021/08 – Convention avec la Clinique vétérinaire pour la stérilisation des chats errants pour l'année 2021.
- Décision n° 2021/09 – Convention pour la mise en place d'une fourrière animalière signée avec le Domaine des Mûriers pour l'année 2021.
- Décision n° 2021/10 – Avenant de transfert du marché COLAS Rhône Alpes Auvergne à COLAS France dans le cadre de la réalisation des tennis couverts sur le site de Préchâteau.
- Décision n° 2021/11 – Contrat de service informatique signé avec INTERSED de 1^{er} janvier au 30 juin 2021 pour un montant s'élevant à 20 000,00 € HT.

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions qui n'appellent aucune remarque de la part de l'assemblée.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 15 février 2021.

LE MAIRE,
Philippe DENIS.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20210211-21-02-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/02/2021
Affichage : 15/02/2021